

0090020Y
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS FRANCOIS CAMEL
RUE JULES FERRY
09201 ST GIRONS CEDEX
Tel : 0561040500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CRITERES ATTRIBUTION FONDS SOCIAUX

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/11/2019
Réuni le : 14/11/2019
Sous la présidence de : Jean-Claude Germe
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les critères d'attribution des fonds sociaux définis ci-dessous

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

nature de l'aide : prise en charge des frais scolaires, achat de vêtements ou de chaussures de sport ou de fournitures scolaires, prise en charge de frais de transport scolaire ou toute autre aide en lien avec la scolarité
-situation financière de la famille à la date de la demande sur présentation de justificatifs (quotient familial)
-situation d'extrême urgence comme décès ou accident grave de la vie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0